Réf. Farde e-Assemblées : 2614016

N° OJ : 313

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2024

Objet : Tourisme - Subsides à la srl Thico.- Montant total : 7.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'association suivante;

Vu les crédits prévus à l'article 56110/32101 du budget ordinaire 2024;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsides pour un montant total de 7.000,00 EUR à l'article 56110/32101 du budget ordinaire 2024 à la srl Thico et réparti comme suit:

1) 4.000,00 EUR pour le projet de livre « 30 ans FUSE » ;
2) 3.000,00 EUR pour la réalisation d'une video marquant l'ouverture du FUSE.

Annexes :